

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Article
Nom commercial : Glasroc® H Ocean

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de l'article : Plaques pour réalisation de cloisons ou plafonds de locaux très humides

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PLACOPLATRE
34 avenue Franklin Roosevelt
92282 Suresnes Cedex
Tel 01.46.25.46.25
Email : placoinfo@saint-gobain.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	ORFILA	http://www.centres-antipoison.net	+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

Ce produit ne contient aucune substance listée dans l'annexe XIV du Règlement REACH.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Nom de la substance	Quantité	N°CAS / N° EC	Classification (selon règlement CE n°1272/2008)
Sulfate de calcium	> 90%	N°CAS: 7778-18-9 N°EC: 231-900-3	Non classé
Sodium Pyrithione (additif anti-fongique)	<0.05 %	N°CAS: 3811-73-2	Toxicité aigüe, catégorie 4 Irritation de la peau, catégorie 2 Irritation des yeux, catégorie 2 Toxicité aquatique aigüe, catégorie 1 Toxicité aquatique chronique, catégorie 1

SECTION 4: Premiers secours

Premiers soins général : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Premiers soins après inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais
Se moucher le nez pour évacuer les poussières.
En cas de toux et d'essoufflement léger :
Consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau : Laver doucement à l'eau savonneuse
En cas de rougeur ou irritation, appeler un médecin.
Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé (15 min) en maintenant les paupières bien écartées
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.
Premiers soins après ingestion : Ne jamais tenter de faire vomir
Rincer la bouche à l'eau
Consulter un médecin en cas de malaise.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriée : selon l'environnement.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité : aucun

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Utilisation : minimiser la production de poussières lors du sciage ou du ponçage dans des endroits mal aérés. Éviter le contact de la poussière avec les yeux. Voir section 8 pour les équipements de protection individuelle et la section 13 pour l'identification des risques.

Déclaration volontaire de données de sécurité

Glasroc® H Ocean

Manipulation manuelle : les plaques de Glasroc® H Ocean peuvent être difficiles à manipuler. Utiliser une technique de levage appropriée. Le poids d'une plaque de Glasroc® H Ocean 13 est environ de 10,8 kg/m² et celui d'une plaque de Glasroc® H Ocean 18 est environ de 17 kg/m².

Manipulation mécanique : la dimension de la palette varie en fonction de la taille du produit. Pour éviter de surcharger un chariot élévateur, il est important de prendre en compte les effets de charge.

Stockage : pas de mesures particulières. Les produits palettisés doivent être stockés selon les règles de stockage l'évaluation des risques spécifiques au site. Il faut vérifier que les palettes soient stables verticalement.

Conditions appropriées de stockage : stocker les plaques de Glasroc® H Ocean à l'abri. Les conditions de stockage sont spécifiées dans la norme NF DTU 25.41.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Glasroc® H Ocean		
France	VME	10 mg/m ³ Poussières totales (Poussières réputées sans effet spécifique) 5 mg/m ³ Poussières alvéolaires (Poussières réputées sans effet spécifique)
France	VLEP	1 fibre /cm ³ Fibres minérales artificielles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	:	En cas de formation de poussières par un traitement mécanique (ponçage, sciage etc..), ces poussières peuvent avoir un effet irritant par inhalation et pour les yeux. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et poussières sous les valeurs limites d'exposition aux poussières, alors porter des masques respiratoires. Éviter l'inhalation de poussières.
Protection des mains	:	Gants de protection Les gants utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive 89/686/CEE et de la norme correspondante NF EN 374 Délai de rupture : consulter les préconisations du fabricant.
Protection oculaire	:	Lunettes de sécurité avec protections latérales. Les lunettes utilisées doivent répondre aux spécifications de la directive 89/686/CEE et de la norme correspondante NF EN 166
Protection des voies respiratoires	:	Utiliser les plaques de Glasroc® H Ocean uniquement dans les endroits bien ventilés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	:	Solide (plaque rigide)
Couleur	:	Bleu clair
Odeur	:	Inodore
Point de fusion	:	1250°C
Point d'ébullition	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable (substance inorganique)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Le produit non auto- inflammable
Limites explosives	:	Non applicable
Pression de la vapeur	:	Non applicable
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Non applicable
Densité relative	:	Non applicable
Masse surfacique	:	Épaisseur 12,5 mm : 10,8 kg/m ² Épaisseur 18 mm : 17 kg/m ²
Solubilité	:	Eau: Insoluble
Log Pow	:	Non applicable (substance inorganique)
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Non comburant selon les critères CE

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Ce produit est stable dans les conditions normales d'utilisation.
Absence de décomposition en émissions dangereuses.

SECTION 11: Informations toxicologiques

A notre connaissance, ce produit n'est pas toxique.

SECTION 12: Informations écologiques

Les plaques de Glasroc® H Ocean sont stables dans les conditions normales d'usage.
Les plaques Glasroc® H Ocean contiennent un additif anti-fongique ; en cas de contact avec l'eau, l'additif peut être lixivié. Voir section 3.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables. Ne pas déverser dans les égouts, ni dans les cours d'eau.
Code déchets : 17 08 02 (matériaux de construction à base de gypse autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01 (c'est-à-dire non contaminés par des substances dangereuses).

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
Exempté du classement et de l'étiquetage transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.1.2. Directives nationales

Selon le décret n°2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils, le produit est classé A.



15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les « articles » ne sont pas soumis à cette évaluation ni à la production de scénario d'exposition au sens de Reach.

SECTION 16: Autres informations

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.